

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, mardi 5 novembre 2024

À l'écoute des daurades en Méditerranée française, un film court qui dévoile le lien entre deux aires marines protégées et la solidarité écologique nécessaire à la préservation de l'espèce



Liens entre aires marines protégées
Crédit : Fullstory

Le Parc naturel marin du golfe du Lion, le Parc national des Calanques, l'Ifremer et les réalisateurs Les Films du vivant et Wildtalks ont mis en ligne leur court-métrage relatant les déplacements de la daurade royale en Méditerranée.

Jérôme Bourjea, chercheur à l'Ifremer s'intéresse depuis plusieurs années au comportement de la daurade royale : quelles sont les habitudes de ce poisson ? ses déplacements ? son cycle de vie ? les liens entre étangs littoraux et mer ? Dans le cadre du projet CONNECT-MED (<https://urlr.me/P7B3J>), il a ainsi placé sur écoute des spécimens de cette espèce. La collaboration entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs professionnels et producteurs l'ont incité à raconter en images l'histoire de cette étude qui a permis de percer une partie du mystère entourant la migration de ce poisson. **Ce récit est maintenant disponible sur youtube au travers d'un court-métrage de 7 minutes 30 : https://youtu.be/y1F071jq_nI.**

Un vaste réseau d'écoute dévoile le lien entre les deux aires marines protégées



Légende : Fixation d'un hydrophone
Crédit : Les Films du vivant

Environ 400 spécimens de daurade ont été capturés dans plusieurs étangs de Méditerranée française dont l'étang de Salses-Leucate (Pyrénées-Orientales) et l'étang de Thau (Hérault). Des émetteurs ont été posés par l'Ifremer qui a également installé des hydrophones à la sortie de ces mêmes étangs et au large des côtes, tout le long de la Méditerranée française. Ce vaste réseau a permis d'écouter la mer et de détecter le passage des daurades. Chaque individu étant identifiable grâce à un signal sonore qui lui est propre.

Les premiers résultats scientifiques ont dévoilé le déplacement des daurades des étangs vers le Parc national des Calanques pour se reproduire. Les spécimens de Salses-Leucate, la commune la plus au nord du Parc naturel marin du golfe du Lion se déplaçant en grande majorité vers le Parc national des Calanques, mais aussi vers un site de reproduction espagnol encore inconnu à ce jour.

Pour les gestionnaires des deux aires marines protégées, ces données sont fondamentales pour mieux préserver les habitats fonctionnels de cette espèce et réduire les pressions.

Le loup et la saupe sont également suivis dans le cadre du projet CONNECT-MED. Les données, actuellement en cours d'analyse, permettront également de mieux connaître le cycle de vie de ces espèces.

« En restituant les premières données du projet CONNECT-MED, le film met en évidence le rôle capital joué par le territoire du Parc national des Calanques dans la reproduction de la daurade. C'est au large des Calanques que les daurades se retrouvent entre octobre et décembre et se reproduisent avant de continuer leur cycle de vie. La préservation de l'espèce et la gestion de la ressource en poissons doit dès lors se réfléchir en cohérence avec les territoires vers lesquels migrent ensuite la daurade. » **Gaëlle Berthaud, directrice du Parc national des Calanques**

L'équipe de réalisation

Ce film court a été réalisé par la société Wild Talks - film Science et Environnement dont le gérant, Aurélien Prudor réalise de nombreux documentaires, clips et court-métrages avec des messages liant l'homme et son environnement.

La société de production Les Films du Vivants a également été à la manœuvre avec, entre autres, la prise d'images sous-marines. Cette équipe, experte dans la prise d'images sous-marines, a également réalisé « Pelagos, Voyage au large de la Méditerranée » pour France3.



Daurade royale
Crédit : Wild Talks

Réglementation pour la pêche de loisir

La daurade royale *Sparus aurata* est un poisson de la famille des Sparidés, de couleur grise, reconnaissable à son bandeau doré situé entre les deux yeux. C'est un carnivore aux mâchoires puissantes pouvant broyer des coquilles de mollusques (moules, huîtres...) et des oursins.

La daurade passe une partie importante de sa vie dans les lagunes. Les variations de température déclenchent la sortie des daurades des étangs à l'automne. Tous les individus quittent simultanément les étangs pour rejoindre la mer (<https://urlr.me/1TwNn>).

Afin de permettre à cette espèce de se reproduire, la nouvelle réglementation de pêche de loisir en vigueur depuis février 2024 dans le Parc naturel marin du golfe du Lion impose une taille minimale de capture de 30 cm et d'un quota maximum de 3 individus par jour. Du côté du Parc national des Calanques, conformément à la réglementation sur la pêche de loisir adoptée en 2017, les prises autorisées s'élèvent jusqu'à 10 individus lors de la période de reproduction, entre le 15 octobre et le 15 décembre.

Contacts presse

Marie Morineaux / 06 99 96 43 35 - marie.morineaux@ofb.gouv.fr

Zacharie Bruyas / 07 64 19 85 17 zacharie.bruyas@calanques-parcnational.fr